

Intervention à l'Ambassade de France à Bruxelles

(5 mai 2011)

La Francophonie au service de la diversité culturelle et linguistique

Les origines du mouvement francophone

La Francophonie institutionnelle est le fruit de la volonté de quelques grands représentants d'Etats issus de la décolonisation française. Leurs noms sont connus : il s'agit du Sénégalais Léopold Sédar Senghor, du Tunisien Habib Bourguiba, du Nigérien Diori Hamani, et du Roi du Cambodge, Norodom Sihanouk. Se sentant profondément unis par la langue française, ils sont parvenus en 1969 à organiser une « Conférence des pays ayant partiellement ou entièrement la langue française en partage » qui aboutit l'année suivante, à Niamey, au Niger, à la création d'une organisation de coopération multilatérale dans le domaine culturel et technique entre les pays francophones : l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT).

La langue française, dès le début de ce mouvement, est avant tout le lien qui unit des peuples de langues et de cultures très différentes. C'est pour cette raison que sa promotion, dans le cadre de l'ACCT, puis de l'OIF, a toujours été respectueuse des autres langues en présence dans les différents environnements nationaux ou régionaux, les langues que dans la Francophonie nous appelons « partenaires ».

Il est en est de même dans le paysage international actuel : ceux qui voient le mouvement francophone comme un « combat dépassé contre l'anglais » se trompent. Il s'agit en réalité d'un effort permanent pour la diversité et contre la vision simplifiée du monde que véhicule l'unilinguisme.

1. La langue française dans le monde

Quelle est la situation du français dans le monde ? Je vais m'appuyer ici sur les principales conclusions de l'ouvrage *La Langue française dans le monde 2010* publié aux éditions Nathan en octobre dernier, à partir des travaux de l'Observatoire de la Langue française.

1.1. Premier grand constat : le français reste l'une des grandes langues du monde

1.1.1. Une des langues les plus parlées et apprises au monde

Le rapport fait état de 220 millions de francophones, nombre considéré par les spécialistes comme minimaliste, puisque le dénombrement a été effectué parmi les populations des 75 états et gouvernements membres ou observateurs de l'OIF et qu'il ne prend en compte que les personnes qui savent non seulement parler, mais aussi lire et écrire en français.

Le français fait donc partie de la quinzaine de langues qui comptent plus de 100 millions de locuteurs, avec, dans l'ordre, le mandarin, l'espagnol, l'anglais, l'hindi, l'arabe, le portugais, le russe et le bengali.

Plus de 116 millions de personnes apprennent le français, dont environ la moitié comme langue étrangère.

Quant à l'évolution, elle est différente en fonction des régions du globe et il convient de nuancer les propos apocalyptiques de ceux qui crient au déclin généralisé de la langue française. En Europe, une tendance ancienne à la baisse des effectifs persiste. Pourtant, l'objectif de l'introduction dans les systèmes éducatifs d'une deuxième langue vivante étrangère dès le jeune âge, inscrit dans les conclusions du Conseil européen de Barcelone en 2002 aurait pu ralentir voire renverser la tendance. Malheureusement, cet objectif n'a pas été atteint. Le faible niveau de diversification de l'apprentissage des langues n'est pas favorable au français, ni d'ailleurs aux autres langues, excepté, bien sûr, l'anglais. On constate cependant que la langue française reste, lorsque les systèmes éducatifs le permettent, la deuxième ou la troisième langue étrangère étudiée, et la première dans les pays anglophones.

Si l'on examine la situation globalement, il existe une relative progression du nombre de personnes qui apprennent le français et qui apprennent en français avec une dynamique particulièrement marquée en Afrique.

1.1.2. L'avenir du français semble être dans le continent africain

De nombreux pays francophones d'Afrique connaissent des taux de croissance démographique plus élevés qu'ailleurs dans le monde. D'une manière générale, et même si la situation est encore bien loin d'être idéale, les niveaux d'éducation des populations de ces pays ont considérablement augmenté au cours des dernières décennies.

La combinaison de cette importante croissance démographique et du relèvement substantiel des niveaux d'éducation a provoqué une forte augmentation du nombre de personnes aptes à lire et à écrire le français. Selon Richard Marcoux, le directeur de *l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone* situé à l'Université de Laval de Québec, cette dynamique devrait porter le nombre de francophones au-delà du demi-milliard au milieu du XXI^e siècle.

Le français ne cesse de se consolider en Afrique comme langue de communication écrite dans des environnements largement multilingues.

1.1.3 Le français est aussi une langue d'échanges culturels

On assiste à une grande effervescence de manifestations culturelles dans lesquelles le français tient une place importante. Je ne parlerai pas des manifestations nationales, propres à chaque pays francophone, mais me contenterai de citer quelques grands rendez-vous culturels transnationaux : dans le domaine du cinéma, le Fespaco de Ouagadougou, dans celui des spectacles vivants, les Francofolies, qu'elles soient de La Rochelle, de Spa ou de Montréal, ou dans les domaines du livre et de l'édition, les salons du livre de Paris, de Montréal ou de Beyrouth et les nombreux prix littéraires francophones comme le Prix des Cinq Continents de la Francophonie.

Ces exemples pris parmi une multitude d'autres montrent le dynamisme des industries culturelles qui ont à leur base la langue française.

Une langue pour apprendre, des échanges culturels dynamiques en français, une langue en nette progression en Afrique comme langue de communication : l'avenir de la langue française ne semble pas *a priori* menacé.

Il existe cependant quelques grands domaines de préoccupation bien connus.

1.2 Quelques domaines de préoccupation :

1.2.1 La francophonie, est incontournable sur la scène internationale, dans le cadre du plurilinguisme mais

Si le français reste langue officielle et de travail de la plupart des organisations internationales, en particulier celles du système des Nations Unies et l'Union Européenne, un constat cependant s'impose : la recherche d'une économie de moyens conduit au recours à une seule langue de communication, l'anglais, ou le code international qui en tient souvent lieu. Le problème est le même, que ce soit à 6 langues officielles (ONU), 9 (UNESCO) ou 23 (UE): la tendance à la production de textes et donc à la prise de parole en anglais se confirme. Et beaucoup de diplomates qui maîtrisent mal cette langue sont *de facto* en situation de handicap par rapport aux vrais anglophones. Certains d'entre vous ont peut-être eu l'occasion d'en faire l'expérience.

Sensibles aux difficultés que rencontre le français dans les organisations internationales et régionales, les ministres de la Francophonie ont adopté en 2006, au Sommet qui a eu lieu à Bucarest, un *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française sur la scène internationale* dans lequel ils ont fixé des règles générales sur l'utilisation du français par leurs représentants ou délégués. Les documents de suivi du vade-mecum produits par *l'Observatoire de la langue française* de l'OIF ont cependant montré que les pays membres de cette Organisation ne font pas encore preuve de l'attitude volontariste qui serait attendue d'eux. Quatre ans après, le bilan de l'impact du *Vade-mecum* est en demi-teinte : si de nombreux pays, dont la langue officielle est le français, notamment en Afrique subsaharienne, renforcent le statut de langue internationale du français, aucun Etat ne s'est doté de réels moyens de mise en œuvre des principes du *Vade-mecum*.

1.2.2 Science, recherche et transmission du savoir

Un autre grand défi est celui de la **place de la langue française dans la recherche scientifique**. Le contexte international est dominé par la langue anglaise, surtout en ce qui concerne les sciences exactes.

Interrogés dans le cadre de l'étude ELVIRE sur les langues vivantes dans la recherche, menée depuis 2007 par l'INED, l'Institut National français d'Etudes Démographiques, 63% des chercheurs interrogés disent utiliser « quotidiennement ou presque » l'anglais dans le cadre de leurs travaux mais les pourcentages varient en fonction des disciplines : ils sont 70% dans les sciences dites « dures » - 75% même en physique - 30% dans des matières comme les sciences de l'éducation, par exemple.

D'autres domaines de préoccupation sont ceux de l'usage du français sur la toile ou, d'une manière générale dans l'économie, notamment dans les grandes multinationales. Dans ces domaines, les instruments d'analyse existants demeurent insuffisants.

Comment l'OIF s'efforce-t-elle de relever ces défis ?

2. Même si l'action de l'OIF dans les domaines de la démocratie et des droits de l'homme et dans celui du développement durable est considérable, la langue française est le fil conducteur des travaux de cette organisation :

2.1. Elle intervient d'abord dans le domaine de l'enseignement du et en français :

2.1.1 Et au premier chef, dans l'éducation de base

La Direction de l'Education et de la Formation de l'OIF gère un vaste éventail de programmes visant à améliorer les compétences des professeurs de français, en étroite coopération avec les différents Ministères de l'Education, l'Agence Universitaire de la Francophonie, la Fédération Internationale des professeurs de français (FIPF) et TV5 Monde.

Plusieurs de ces programmes ont pour objectif de permettre aux enseignants d'acquérir la maîtrise des outils pédagogiques modernes et des technologies de l'information et de la communication. L'un des programmes phares de cette Direction, développé en partenariat avec l'AUF, est l'Initiative pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) : il s'agit d'un dispositif mis à la disposition des instituteurs du primaire pour s'auto-former avec l'aide d'un tuteur. Depuis 2007, 2000 enseignants du Bénin et du Burundi ont réussi à cette formation et d'ici 2013, il est prévu de former 80 000 instituteurs du Bénin, du Burundi, d'Haïti et de Madagascar. IFADEM est un des exemples de projet mené en coresponsabilité, c'est-à-dire qu'il s'intègre dans les efforts de formation continue des enseignants qui sont faits par les pays eux-mêmes.

Autre exemple de coresponsabilité, le soutien à l'enseignement du français en contexte plurilingue, c'est-à-dire parallèlement à celui des différentes langues maternelles des enfants que ce soit en milieu créolophone, arabophone ou en Afrique subsaharienne. Un nouveau grand projet dans ce domaine vient de voir le jour, ELAN Afrique. Il est le fruit de la coopération entre l'OIF, le Ministère français des Affaires étrangères et l'Agence française pour le développement. Dès l'éducation de base, l'enseignement du français est indissociable du plurilinguisme.

2.1.2 L'enseignement du français dans l'optique de son usage sur la scène internationale

La Division que j'anime au sein de la Direction de la Langue française et de la Diversité culturelle et linguistique gère d'une part :

- un programme sur le français dans la vie internationale, orienté en particulier vers les organisations, surtout africaines, puisque les Etats et Gouvernements membres de l'OIF ont souhaité en 2005 que nous ne financions plus d'actions en direction des fonctionnaires des organisations européennes ou onusiennes, considérant que ces organisations avaient les moyens d'organiser leurs formations. Dans le cadre de ce programme, des cours annuels de français des relations internationales ou des stages en immersion sont organisés pour les fonctionnaires. L'OIF soutient les services de traduction et de communication interne et externe et les centres de ressources. Nous mettons en place également différentes actions visant au renforcement des capacités du personnel francophone en matière de négociations multilatérales.
- un programme, que certains d'entre vous connaissent bien, sur le français dans la vie diplomatique et la Fonction publique internationale, orienté vers les Etats et Gouvernements membres ou observateurs de l'OIF qui n'ont pas le français comme langue officielle ; jusqu'en 2009, ce programme, connu comme le « Programme Europe » ne s'adressait qu'aux fonctionnaires des pays européens.

Il consiste essentiellement en des cours de langue française à différents niveaux. Il a rencontré un grand succès : environ 11 000 diplomates et fonctionnaires par an ont été formés ces dernières années à travers lui. Malgré ce succès, on a constaté une diminution constante de l'usage du français au sein de l'UE. Peu de statistiques sont disponibles pour pouvoir faire une analyse fine de cette désaffection. Le pourcentage qui est publié régulièrement est celui des documents originaux produits en français. En 2010, cette production en français est passée sous le seuil de 10% et cette réalité conditionne les prises de parole dans les négociations. Une évaluation du programme est en cours. Nous n'en connaissons pas encore tous les résultats, mais elle ne pourra que mettre en lumière que l'objectif d'une augmentation de l'utilisation du français n'est pas atteint. Ce n'est pas parce que l'on parle français qu'on utilise cette langue au cours d'une négociation. Il convient donc de compléter les formations linguistiques par d'autres actions, de sensibilisation et d'influence.

- Nous apportons notre soutien à l'Association des fonctionnaires francophones des organisations internationales (l'AFFOI), un regroupement né au sein d'une enceinte de La Haye et qui essaime petit à petit dans les organisations du monde.
- Les Représentations permanentes de l'OIF auprès des grandes organisations internationales – et je salue ici la présence de M. l'Ambassadeur Pietro Sicuro – ont un rôle fondamental en matière de veille et de promotion du français.

- Elles assurent entre autres le secrétariat des Groupes des ambassadeurs francophones dont l'action est déterminante pour un meilleur équilibre linguistique au sein des organisations. Nous organisons d'ailleurs au début du mois de juillet prochain une journée de réflexion sur le rôle de ces groupes dont nous mettrons les actes à la disposition de ces regroupements.

L'un des premiers défis à relever pour la langue française est donc celui du maintien de sa présence— comme langue officielle, bien sûr, mais aussi comme langue de travail - dans les grandes enceintes internationales, un défi que la Francophonie ne peut pas relever seule, mais en concertation avec les autres grands espaces géolinguistiques, dans un combat commun en faveur du plurilinguisme. Des travaux en ce sens sont menés dans le cadre des Trois espaces linguistiques (TEL), réseau qui réunit les hispanophones, les lusophones et les francophones.

C'est donc simplifier à l'extrême que de voir dans la Francophonie un combat d'arrière-garde contre l'anglais. Il s'agit au contraire d'une lutte de tous les jours pour le plurilinguisme.

2-2 La promotion de la diversité culturelle

L'OIF dote les pays francophones en développement de politiques nationales de lecture publique et de structures d'accueil, en particulier dans les zones rurales. Le réseau de Centres de lecture et d'animation culturelle (Clac) ne cesse de s'étoffer : 229 Centres existent actuellement dans 19 pays d'Afrique, de l'Océan indien et de la Caraïbe et il est prévu d'en implanter 80 de plus dans le cadre de la programmation 2010-2013.

L'OIF appuie également les productions audiovisuelles du Sud à travers un Fonds qui soutient les créations en langues locales, tout en exigeant un sous-titrage en français, et ce, pour toucher les publics les plus larges possibles.

La promotion de la diversité se fait aussi par le biais de l'aide à la mise en œuvre par les pays, de la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle : les pays du Sud sont accompagnés dans la mise en place de cadres politiques et législatifs qui favorisent le développement des secteurs culturels (droits d'auteur, statut des artistes...).

Une attention particulière est apportée au patrimoine documentaire des pays francophones : le soutien à la numérisation des fonds en français des bibliothèques nationales ou assimilées a permis de créer un réseau francophone numérique qui contient déjà plus de deux millions de pages.

2.3 Dans le domaine de la science

La Francophonie a pour mission de garantir une ouverture internationale à des milliers de chercheurs francophones répartis dans le globe, et en particulier, de favoriser la coopération Nord-Sud.

La responsabilité de cette mission revient au premier chef à l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Elle prend la forme de prix, comme le *Prix de la Francophonie pour jeunes chercheurs* qui récompense quatre lauréats tous les deux ans dans les domaines « Sciences et médecine » et « Sciences humaines et sociales » ou le *Prix Mohammed El Fasi* décerné à l'ensemble de l'œuvre d'une personnalité scientifique marquante des réseaux de la Francophonie.

Car la question essentielle est justement celle de la diffusion. Les grands vecteurs de diffusion des connaissances scientifiques, surtout les sciences exactes, sont en langue anglaise. L'AUF, qui fédère plus de 700 établissements d'enseignement supérieur dans le monde, inaugure cette année un portail unique « Savoirs en partage » dont l'objectif est de mutualiser les contenus de la production scientifique francophone. La question de l'accès des ressources en ligne est cruciale et donne aux chercheurs une solution alternative de qualité à la publication traditionnelle dans les grandes revues scientifiques, anglophones pour la plupart.

Le débat est ouvert pour savoir s'il vaut mieux aider à la diffusion en français, option tout naturellement choisie par l'AUF ou donner à la production scientifique francophone les moyens d'assurer la traduction de ses contenus en anglais, voie que semble suivre la France, dont le Ministre de la Culture a annoncé à l'occasion de l'inauguration de la semaine de la langue française le 9 mars dernier, la mise en place, avec l'Institut français nouvellement créé, d'un vaste projet d'aide à la mise en ligne en anglais de la production française dans le domaine des sciences humaines et sociales. « Traduire en anglais pour pouvoir continuer à penser et produire en français ». Je vous laisse réfléchir là-dessus.

3. Les défis à relever dans l'avenir :

3.1. Le premier défi est celui de l'approfondissement des domaines d'action traditionnels de la francophonie (éducation, français sur la scène internationale...)

3.1.1 [Approfondir les domaines d'action traditionnels] d'abord, en renforçant les réseaux :

En ce qui concerne le français sur la scène internationale, par exemple, partant du constat que la maîtrise d'une langue ne suffit pas pour en garantir l'usage dans une négociation, il convient de compléter l'action dans le domaine de la formation par des actions de sensibilisation et d'influence. La langue française devrait pouvoir intervenir à toutes les étapes des processus de prise de décision dans les instances internationales ou communautaires. Pour cela, à Bruxelles, par exemple, nous envisageons de travailler avec les différents groupes de réflexion « think tanks » ou les lobbies qui sont souvent à l'origine de la législation européenne. Ces groupes, d'origine et d'inspiration anglo-saxonne ou nordique pour la plupart, travaillent exclusivement en anglais même si certains de leurs experts sont parfaitement francophones. L'OIF compte favoriser l'émergence de séminaires, d'études en français sur des sujets de l'actualité européenne, et peut-être même, à plus long terme, participer à la création d'un grand groupe de réflexion d'inspiration francophone et qui travaille en français. Nous comptons beaucoup sur l'action du groupe des ambassadeurs francophones dans ce domaine : l'action politique de leurs Etats et gouvernements est indispensable ainsi que l'expertise qu'ils pourront mettre à notre disposition.

3.1.2 [Approfondir les domaines d'action traditionnels, ensuite] en responsabilisant davantage les Etats et Gouvernements membres ou observateurs

Car l'OIF ne peut agir sans une attitude volontariste et déterminée des Etats et Gouvernements qui la composent. Là aussi, je vais prendre l'exemple que je connais le mieux, et beaucoup d'entre vous ici aussi : celui de l'usage du français dans les organisations internationales. L'OIF peut accompagner les Etats, mais c'est à eux de prendre des mesures pour que les engagements qu'ils ont pris dans le *Vade-mecum sur l'usage du français dans les organisations internationales* soient respectés.

Un exemple de succès de l'action francophone concertée au sein des organisations internationales mérite d'être mis en valeur : grâce à la mobilisation francophone, alors que l'on semblait s'acheminer vers le monolinguisme, les Etats et gouvernements membres de l'Agence internationale des énergies renouvelables (IRENA), nouvelle née des organisations internationales, basée à Abou Dhabi, ont décidé au début de ce mois d'avril que le système linguistique de cette Agence serait celui de l'ONU (6 langues officielles dont le français).

Pour favoriser la synergie des actions entre l'OIF et les Etats, depuis le dernier Sommet de Montreux, nous avons l'instrument du *Pacte linguistique*, une convention bilatérale dans laquelle la Francophonie et l'Etat concerné s'engagent mutuellement à promouvoir la langue française dans différents domaines : l'enseignement, la culture et l'environnement francophone (signalétique, accueil des touristes etc.).

Pour l'instant, trois Pactes ont été signés, avec le Liban, les Seychelles et Sainte-Lucie. Dans le pacte libanais, par exemple, l'Etat s'engage, à introduire une deuxième langue obligatoire dans les examens du brevet et du baccalauréat. Le Ministère de l'Education Nationale sera accompagné dans ce processus par la Direction de l'Education et de la Formation de l'OIF. Il s'engage également à mettre en place, avec l'aide de l'Agence Universitaire de la Francophonie, un audit de la formation des enseignants de et en français du supérieur.

3.1.3 [Approfondir les domaines d'action traditionnels, enfin], en améliorant les synergies entre les différents acteurs de la Francophonie :

Le Sommet de Montreux a demandé à l'OIF et à ses opérateurs de réfléchir pour le prochain Sommet qui se tiendra à Kinshasa en 2012 à une véritable politique intégrée de la langue française. A cet effet un groupe informel a été créé, le Pôle langue française, qui réunit l'OIF (principalement, les deux directions concernées DLC et DEF), l'Agence Universitaire et TV5 Monde. Nous réfléchissons à ensemble à quelques grands domaines dans lesquels une action concertée et donc plus efficace est attendue de nous : nos axes de travail sont la transmission des savoirs en français, l'information et la communication et finalement, l'utilité et l'influence de la langue française.

3.2 Les « nouveaux » domaines d'action autour de l'utilité de la langue française :

La langue française doit démontrer son utilité concrète dans le monde moderne. Elle est souvent victime de son image, encore assez répandue, de langue difficile, réservée à une élite intellectuelle et culturelle.

3.2.1 L'un des grands domaines dans lesquels le français doit s'efforcer de prouver son utilité est celui de l'économie :

La Francophonie n'a pas pour l'instant mené de grande étude sur la valeur économique de la langue française. Conscients du manque de données disponibles, nous souhaitons lancer sous peu une étude s'inspirant de celle que la Fondation Telefonica mène depuis plusieurs années autour de la langue espagnole sous le titre « Valeur économique de l'espagnol : une entreprise multinationale ». Cette étude, dont les résultats ne sont pas encore définitifs, attribue à la langue espagnole près de 16% du PIB de l'Espagne et de l'emploi total sur le marché du travail, l'éducation, les communications et les industries culturelles étant les secteurs qui enregistrent logiquement les proportions les plus élevées. Etant donné que le français partage les principales caractéristiques de l'espagnol (grande étendue du territoire physique et humain, une certaine unité linguistique et cohérence interne de la langue, un attrait de l'apprentissage du français comme deuxième ou troisième langue, comme en témoigne le vaste réseau d'instituts et de centres culturels français et l'Alliance française), les résultats de l'étude devraient conclure à une importante valeur économique de la langue française qui pourrait certainement être mieux exploitée.

Toujours en rapport avec la dimension économique de la langue, au sein de ma Division, nous accompagnons le lancement d'un « réseau francophone des professionnels » qui a pour objectif de donner une reconnaissance aux regroupements internationaux de professionnels qui défendent les intérêts économiques et stratégiques des francophones dans des domaines d'activité très différents (gestion, finance, comptabilité, normalisation, droit...) et qui, de manière générale, valorisent l'usage de la langue française et d'une certaine culture francophone, juridique, technique dans le monde du travail. Car l'usage d'une langue, c'est bien connu, c'est aussi le recours à un mode de pensée particulier, à une façon particulière d'envisager les choses. En témoignent – pour utiliser un exemple qui parlera à tous – les différences fondamentales entre les cultures juridiques francophone et anglo-saxonne.

3.2.2 Un autre grand défi est celui de la langue française dans le domaine de la communication et surtout, sur la toile

Les outils dont on dispose actuellement pour mesurer la présence du français sur la toile ne sont pas assez performants, malgré des études intéressantes de l'ONG Funredes et de l'association Diversum qui montrent que la présence du français sur la toile est de moins de 5% du total, le français occupant la 3^è position derrière l'anglais et l'allemand. Les efforts de l'Institut de la Francophonie Numérique, de TV5 Monde, de l'AUF pour alimenter et organiser les contenus francophones sont constants. Car là-aussi, l'unilinguisme sur la toile contient la menace de diffuser une vision unique du monde.

3.2.3 Le premier Forum mondial de la Langue française va mettre au premier plan l'utilité de la cette langue

Organisé par l'OIF en partenariat avec le Gouvernement du Québec, le Forum mondial de la langue française entend proposer des pistes pour l'avenir de la langue française dans le monde moderne. Adressé en particulier à la jeunesse et à la société civile, il se déroulera à Québec du 2 au 6 juillet 2012. L'un des axes de cette rencontre sera le rôle du français dans l'économie mondialisée : le marché du travail, les carrières, les professions y seront au premier plan mais aussi, tout ce qui ouvre le français à la modernité (les sciences, l'innovation, l'univers numérique).

Conclusion

La Francophonie actuelle veut sortir du carcan où on l'a longtemps enfermée, celui d'un repli sur soi refusant toute ouverture et toute évolution. Au plan interne, elle est soucieuse de mettre en valeur la variété et la richesse de cette langue qui évolue différemment selon les régions du monde, au contact des langues locales et des créoles.

Au plan externe, elle compte beaucoup sur les alliances avec les autres espaces géolinguistiques pour lutter contre les dangers de l'unilinguisme.

Des dangers dont les locuteurs de la langue dominante sont eux-mêmes conscients : une étude récente menée par le centre RAND Europe (institution britannique à but non lucratif) pour l'Académie nationale des sciences humaines et sociales du Royaume-Uni (The British Academy) citée dans le rapport de l'Observatoire de la langue française, a fait sensation pour avoir mis en lumière les effets ravageurs des lacunes des étudiants et chercheurs en matière de langues étrangères. Depuis 2004, l'apprentissage d'une langue étrangère est devenu optionnel pour les élèves de plus de 14 ans. De ce fait, trop peu d'étudiants britanniques ont désormais les compétences linguistiques suffisantes pour répondre à la demande internationale et les instituts de recherche britanniques eux-mêmes se tournent vers des chercheurs étrangers. Le rapport plaide, entre autres, pour une vaste campagne de promotion de l'apprentissage des langues étrangères auprès des familles et des jeunes.

La mission essentielle de la Francophonie en faveur du rayonnement de la langue française, doit être comprise à la lumière de cet enjeu et de ce défi majeurs pour l'ensemble du monde qu'est le respect et la promotion de la diversité linguistique et culturelle.

Paris, le 5 mai 2011

Imma TOR FAUS

Chef de la Division de la
Langue française à l'OIF